

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze,
Le six mai, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, FRAUX, ALLANIC, CHERON, CHESNEAU, RUSSELL, POUSSET, SIMON, CORNETI, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER.

Date de convocation

30 avril 2015

A l'exception de : Monsieur BEAUREPAIRE
Madame SOBRAQUES-BRAYE a donné pouvoir à Monsieur DONNE,
Madame PRUKOP a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES,
Madame HUCHET a donné pouvoir à Madame LE PAPE,
Monsieur CAZIN a donné pouvoir à Monsieur GUGLIELMI.

Date du
Conseil Municipal

6 mai 2015

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LOILLIEUX est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents --- 28

Votants ----- 32

19/ POINT JEUNES – « PRESQU'ILE CONTEST 2015 » – RENCONTRE DE GLISSE URBAINE SUR LE SKATE PARC DE PORNICHET – CONVENTIONS D'ORGANISATION, DE SPONSORING ET DE PARTENARIAT ARTISTIQUE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : Madame DESSAUVAGES, adjointe au Maire

EXPOSE :

Pour la troisième année, le Point Jeunes organise une rencontre de glisse urbaine sur le Skate parc de Pornichet dans le cadre du « Presqu'île Contest 2015 ».

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Cette manifestation aura lieu le samedi 20 juin 2015, de 13h00 à 18h00, 31 avenue des écoles, devant le Point Jeunes et sur le skate parc. Elle est accessible aux jeunes à partir de 8 ans contre une participation de 2 €.

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Le « Presqu'île Contest 2015 » est une compétition de rollers, trottinettes, bmx et de skates sur quatre villes étapes de la presqu'île : la Baule, le Pouliguen, la Turballe et Pornichet.

Jean-Claude
PELLETEUR

L'objectif de cette manifestation est de dynamiser les skates parcs grâce à la mobilisation d'acteurs, d'associations et de jeunes du territoire.

Une convention de partenariat entre la Commune de Pornichet, la MJC la Baule, les services jeunesse des Mairies du Pouliguen et de la Turballe, permet de cofinancer la création de supports visuels : affiches, flyers et la réalisation d'un teaser vidéo pour la promotion de cet événement.

L'équipe d'animation du Point Jeunes a sollicité les commerces spécialisés dans la vente de matériel et de vêtement de glisse urbaine pour offrir des lots aux participants du « Presqu'île Contest 2015 ». Un sponsoring sera établi avec l'association l'UFOLEP 44 et les sociétés Fifty Fifty, The Edge, Holywind, Ride All et Gliss Evolution.

L'équipe d'animation du Point Jeunes a également sollicité des jeunes artistes pour proposer des ateliers lors de cette manifestation. Des conventions de partenariat artistique seront conclues avec les artistes suivants : TIDJE, ELAM et SEB'ARTO.

La participation des artistes ELAM et SEB'ARTO s'effectuera à titre gracieux, le Point Jeunes s'engage à fournir le matériel nécessaire pour la tenue de ces ateliers et prend en charge les repas des artistes. La participation de l'artiste TIDGE sera facturée 100 € TTC, son repas sera pris en charge par le Point Jeunes.

L'équipe d'animation du Point Jeunes a également sollicité Le LOFT 5 de Pornichet pour une démonstration de Street Dance, le Roller Club Pornichet pour une démonstration de slalom et Shaka Skate School, représenté par Monsieur Thomas RAPITEAU, pour assurer une prestation de Speaker (déroulement des épreuves et descriptions techniques des figures) pour une somme globale de 175 € TTC.

La réunion de l'ensemble de ces partenariats permettra d'assurer une qualité des animations proposées au public.

Le coût global pour l'organisation de cette manifestation s'élève à 485,40 € TTC dont 110,40 € TTC pour les frais d'impression, 100 € TTC pour la création de visuels et le Teaser, 100 € TTC pour la prestation de l'artiste TIDJE et 175 € TTC pour la prestation de speaker.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les conventions entre la Ville de Pornichet et les différents partenaires précités.

DELIBERATION :

⇒Vu le Code général des collectivités territoriales,
 ⇒Vu les projets de convention ci-annexés,
 ⇒Vu l'avis de la Commission politique éducative - jeunesse – sports en date du 29 avril 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention d'organisation entre la Commune de Pornichet, la MJC de la Baule, les services jeunesse du Pouliguen et de la Turballe.
- Approuve les conventions de sponsoring entre Commune de Pornichet, l'UFOLEP 44, les sociétés Fifty Fifty, The Edge, Holywind, Ride All, et Gliss Evolution.
- Approuve les conventions de partenariat artistique entre la Commune de Pornichet et les artistes TIDJE, ELAM et SEB'ARTO et le LOFT 5.
- Approuve la convention de partenariat entre la Commune de Pornichet et le Roller Club Pornichet.

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à signer les conventions et à en assurer leur exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean-Claude Pelleteur", is written over the printed name.